

FORMATION

CONSTRUIRE EN CHANVRE : MAITRISE D'OEUVRE

LES SYSTÈMES CONSTRUCTIFS EN CHANVRE ET LEUR BONNE MISE EN OEUVRE

FORMATION CERTIFIANTE POUR MAÎTRES D'OEUVRE & ARCHITECTES

UNE SESSION PRÉVUE EN 2022 :

5-6 MAI + 9 JUIN + 28 JUIN

Formation certifiante de 4 jours pour les architectes, maîtres d'oeuvre, bureaux d'études et de contrôle

CONTEXTE

Les ouvrages réussis en chanvre présentent des qualités thermiques, acoustiques, hygrométriques excellentes, tout en réduisant la facture carbone globale du bâti.

Ces ouvrages doivent cependant être conformes aux Règles Professionnelles d'Exécution et d'Ouvrage en Béton de Chanvre afin **d'être assurables** lorsqu'ils emploient des mortiers et du béton de chanvre.

Comme pour toute technique innovante, l'obligation de prouver ses compétences est demandée : tous les acteurs de l'acte de construire en chanvre doivent être formés ou faire preuve de leurs compétences pour pouvoir engager leur garantie décennale.

Cette formation vise à transmettre les clés techniques, réglementaires, pratiques et architecturales pour le bon emploi et la mise en oeuvre du chanvre en tant que matériau de construction en bétons et mortiers. Elle satisfait aux exigences nationales en matière de formation des maîtres d'oeuvre, architectes et entrepreneurs.

Elle sera animée par des professionnels experts du sujet issus de l'association **Construire en Chanvre**, association interprofessionnelle nationale qui a oeuvré pour la reconnaissance et la validation des règles professionnelles depuis 20 ans.

CERTIFICATION

- Les stagiaires ayant validé cette formation recevront de la part de l'association Construire en Chanvre une attestation de compétence conforme aux exigences des règles professionnelles. **Cette attestation est reconnue par les assureurs et permet la garantie décennale des ouvrages en bétons et mortiers de chanvre.**

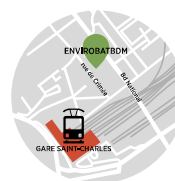
OBJECTIFS

- Découvrir le matériau chanvre, ses intérêts, ses spécificités afin d'acquérir une culture commune entre les différents acteurs du chantier.
- Maîtriser les connaissances pour concevoir un ouvrage ou une construction adaptée aux diverses exigences
- Avoir connaissance des modes de production et contraintes de chantier
- Savoir construire une démarche prescriptive et une communication avec l'ensemble des acteurs (maître d'ouvrage, entreprises, bureaux techniques...)
- Être en capacité de superviser la réalisation d'ouvrages en béton de chanvre.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation présentielle en petits groupes avec exposés oraux et activités interactives,
- Exercices de mise en pratique, études de cas et manipulation de la matière.

Informations : 04 95 043 044
www.envirobatbdm.eu



Formation présentielle:

EnvirobatBDM
32 rue de Crimée
13003 Marseille

en respect des mesures
d'hygiène et sécurité.

INTERVENANTS

Gérard Lenain,

Artisan, pionnier de la construction en chanvre, formateur de l'association Construire en Chanvre.



Daniel Bayol, Maître d'oeuvre et AMO, Société DB Chanvre, spécialiste des matériaux biosourcés en Région Sud.

Durée

4 jours en tout, répartis en trois parties totalisant 28 heures de formation en tout:
- **5-6 mai** (9h00-12h30, 14h00-17h30)
- **9 juin** (même horaires)
- **28 juin** (même horaires)
+ une visite optionnelle d'un chantier sera proposée à l'issue de la formation

Public

Architectes, maîtres d'oeuvre, bureaux d'études et de contrôle, économistes de la construction, constructeurs professionnels.

Pré-requis

Expérience en tant que concepteur ou acteur de la conception de bâtiments; bureau d'études ou de contrôle.

Effectif : Entre 5 et 12 personnes.

Validation

QCM de contrôle de connaissances; en cas de réussite, remise d'un certificat de formation Construire en Chanvre.

Coût de la formation

1680€ nets de taxe pour les adhérents d'EnvirobatBDM

2000 € nets de taxe pour les non-adhérents d'EnvirobatBDM.

envirobatbdm

PROGRAMME

CONSTRUIRE EN CHANVRE : MAÎTRISE D'OEUVRE

1^{ÈRE} JOURNÉE : LES BASES POUR CONSTRUIRE EN CHANVRE

- Découvrir les bétons de chanvre (manipulation, réalisation, la plante...)
- Connaître les règles professionnelles et leur utilité :
la problématique chanvre/liant/eau, l'écriture des règles professionnelles, les obligations.
- Connaître toutes les possibilités d'usage du chanvre :
en sol, murs, doublages, toits et enduits, mise en oeuvre par déversement, projection mécanique et manuelle, préfabrication.
- Connaître les isolants à base de fibre de chanvre, leurs caractéristiques et spécificités d'usage (caractéristiques, les offres et les certifications).
- Connaître les ressources humaines permettant le développement d'une activité chanvre bâtiment (métiers, réseaux nationaux et régionaux).

2^{ÈME} JOURNÉE : CONNAISSANCES APPROFONDIES DU BÉTON DE CHANVRE ET ÉLÉMENTS DE CONCEPTION (PREMIÈRE PARTIE)

- Maîtriser les caractéristiques communes des bétons de chanvre nécessaires pour concevoir des ouvrages :
Sols et planchers, parois verticales, isolations en toiture, enduit correcteur thermique et décoratif
- Les caractéristiques communes des ouvrages en béton de chanvre :
Le béton de chanvre face aux 4 piliers de l'architecture bioclimatique, les ACV et FDES, le comportement au feu des parois contenant des bétons en chanvre.

3^{ÈME} JOURNÉE : CONNAISSANCES APPROFONDIES DU BÉTON DE CHANVRE ET ÉLÉMENTS DE CONCEPTION (DEUXIÈME PARTIE)

- Concevoir des ouvrages en béton de chanvre, par nature d'ouvrage :
Caractéristiques mécaniques, thermiques, hygrométhermiques, comportement au feu, affaiblissement acoustique
- Les modes de production et contraintes de chantier :
Les bétons banchés et déversés, la projection mécanique, les prescriptions communes aux mises en oeuvre mouillées, les blocs préfabriqués, la préfabrication de grands éléments, les prescriptions communes à toutes les mises en oeuvre

4^{ÈME} JOURNÉE : PRESCRIRE ET SUPERVISER LA RÉALISATION D'OUVRAGES EN CHANVRE

- Développer un argumentaire commercial et une communication adaptée :
Argumentaires commerciaux, communication avec les acteurs en amont et en aval du projet, dispositifs régionaux mobilisables pour l'assistance à la prescription;
- Savoir réaliser la prescription :
Optimisation des ouvrages en phase étude, organisation du chantier, réception et supports avant réalisation, coordination des différents corps d'état;
- Savoir optimiser les coûts :
Information sur les matériaux disponibles, fabricants, fournisseurs, coûts d'achat et estimations quantitatives, temps de mise en oeuvre en fonction du mode de réalisation;
- Savoir suivre la réalisation des ouvrages :
Organisation du chantier (sécurité, volumes, accès, stockage), séchage et protection des ouvrages, informations transmises à réception.

Cette formation de quatre jours au total se déroulera en trois séances (Jour 1-2, puis Jour 3 et ensuite Jour 4).

La visite de chantier sera proposée à son issue.

INFO / CONTACT

Inscriptions : Céline BOUCLY

contact@envirobatbdm.eu

04 95 043 047

Organisation : Jérémie JOUBERT

jjoubert@envirobatbdm.eu

envirobatbdm

Informations: 04 95 043 044

Des suggestions, remarques, avis ?

ticket.envirobatbdm.eu



EnvirobatBDM est soutenue par l'ADEME, Agence de la transition écologique.



La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

EnvirobatBDM est organisme de formation enregistré sous le n° 93 13 13915 13 auprès du préfet de la Région Sud. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Siret n° 480 512 201 00033